

Allô la ville, ici la campagne : respecter le goût du consommateur

Autor(en): **Bastardot, Yv.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **56 (1968)**

Heft 89

PDF erstellt am: **14.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-272083>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Allo la ville, ici la campagne

Respecter le goût du consommateur

Au moment où l'abondante production estivale pose aux organisations agricoles et commerciales les inextricables problèmes d'écoulement que l'on connaît, il paraît utile de nous arrêter aux conséquences de cette situation qui, périodiquement, remet en question l'existence même de notre paysannerie. Elle produit pour vendre, non plus strictement pour nourrir son cercle familial et encore moins pour voir partir à la décharge une abondance dont personne ne veut.

Nous avons déjà dit dans cette chronique la profonde mutation qui a fait d'une agriculture autoconsommatrice un secteur aux liens étroits d'interdépendance avec le marché.

Aussi, lorsque l'agriculture entend les responsables de notre politique économique affirmer, pour justifier le bien-fondé des importations étrangères, qu'il faut avant tout respecter le goût du consommateur et « qu'on ne peut l'obliger à manger desabricots du Valais s'il a envie de pêches d'Italie » (M. Schaffner disait), elle se demande si ces goûts ne sont pas terriblement conditionnés par des intérêts bien éloignés de ceux de l'agriculture ou de ceux du consommateur.

Comment expliquer par exemple qu'au cours de ces dernières semaines, les producteurs de pommes précoces ont vu les centrales fruitières refuser leurs fruits devant les difficultés d'écoulement vers un marché richement pourvu de pommes étrangères, de belle qualité certes, mais dont le prix les rendait inaccessibles au consommateur moyen. (Pommes italiennes à 2 fr. 70 le kilo, par exemple.)

A titre indicatif, sachez qu'en ce début de septembre, seule pomme cotée à la bourse aux fruits est la Grafenstein payée aux producteurs 75 ct. pour le premier choix et 40 ct. le 2e choix. Quant aux pruneaux, abondants dans la région lémanique, si le prix du fruit de table n'est pas encore fixé, on prévoit d'ores et déjà que la récolte excédentaire partira à la distillation aux environs de 10 ct. le kilo.

LE GOUT DU CONSOMMATEUR EN PRODUITS CARNÉS

Il fut un temps, guère éloigné, où la Confédération encourageait la production laitière et l'amélioration du cheptel bovin. C'était, semblait-il, une heureuse politique agricole pour un pays que la structure du sol orientait vers l'élevage. Or, la sélection fut telle qu'avec un cheptel pourtant diminué, la production augmenta conduisant dans l'impasse que l'on sait, avec un excédent de lait de 2 millions et demi de quintaux.

C'est alors que la Chambre vaudoise d'agriculture suggéra, entre autres choses une campagne d'élimination de vaches laitières portant sur 30 000 bêtes et touchant l'ensemble du pays.

Partant du fait que la Suisse consomme plus de 400 millions de kilos de viande annuellement et que 24,5 % de cette consommation est importée, il semblait évident que cette abondance de produits carnés ne poserait aucun problème d'écoulement.

Or, une nouvelle fois, c'était compter sans les goûts du consommateur qui prise particulièrement les morceaux nobles, préférant aux bas-morceaux, pourtant plus avantageux, les viandes à cuisson rapide.

Et alors que, chiffrés à l'appui, les responsables de notre politique agricole semblaient sortir de l'impasse laitière, il se créait des stocks de viande tels qu'il fallut songer à l'exportation de ces bas-quartiers, pendant que s'importaient, pour répondre aux besoins du marché, des longes et des aloyaux.

ET LES OLÉAGINEUX ?

Pendant les années de guerre, on encouragea dans nos contrées la culture du colza, seule huile indigène grandement appréciée sur

un marché privé de ses importations. Personne à l'époque ne parlait de cholestérol ni d'une menace d'artériosclérose, trop heureux de trouver, même imparfaite, une huile indigène. Puis vinrent des temps meilleurs où le marché helvétique se trouva saturé par des importations d'oléagineux à des prix défiant toute concurrence.

Mais comme il semblait sage de maintenir une production si appréciable en des temps troublés, la Confédération soutint la culture du colza en assurant sa prise en charge, tout en la limitant par un contingentement serré. Il fut même un temps où l'agriculteur était tenu d'utiliser pour son propre usage un certain pourcentage de sa production.

Malgré toutes ces mesures restrictives, l'huile de colza à son tour pose de sérieux problèmes d'écoulement après les récentes importations d'huile de tournesol et de soja.

Aussi, l'Office de propagande pour les produits de l'agriculture suisse souhaite-t-il enfin voir la presse féminine informée avec plus d'objectivité sur nos productions indigènes et renseignée en dehors de toute publicité tendancieuse. Que dire ici pour tenter de réhabiliter l'huile de colza, sinon que de citer l'avis d'un spécialiste, le Dr Fleisch qui a longuement exploré le secteur des matières grasses dans ses recherches diététiques. Que pense-t-il de l'huile de colza, qu'il considère égalant sur le plan de la physiologie alimentaire l'huile d'arachide et de tournesol ? Plus que toutes autres huiles végétales, celle de colza contient des vitamines F, vitamine nécessaire à la croissance des cheveux, des ongles et à la régénérescence de la peau.

Quant aux dangers que pourrait faire courir à notre organisme l'absorption de matières grasses, rappelons la confrontation d'opinion qui eut lieu dernièrement à l'occasion d'une journée d'étude organisée par la Société suisse de diététique, journée ayant précisément comme thème les répercussions des matières grasses sur l'organisme et les causes possibles de certaines affections.

Il ressort de ces entretiens qu'une consommation exagérée de graisse favorise l'artériosclérose, mais qu'une suralimentation, le manque de mouvement, l'usage immodéré du tabac peuvent avoir les mêmes conséquences.

Et si l'avis des spécialistes ne fut pas toujours unanime, il le fut cependant sur un point : ce n'est en définitive pas tellement ce que l'on consomme qui peut avoir de fâcheuses conséquences sur la santé de l'individu,

mais bien la quantité de ce que nous absorbons qui expose notre organisme à des troubles cardiaques ou circulatoires.

L'OPULENCE D'UN PAYS BLASÉ

On s'aperçoit dès lors combien il est difficile de produire en fonction des besoins du marché et des goûts des consommateurs. Les échanges commerciaux, la publicité qui conditionne l'acheteur, les intempéries qui en quelques instants modifient la production de la terre sont autant de facteurs qui causent la brusque saturation des marchés et la chute des produits agricoles. Que produire demain pour que la jeune génération paysanne retrouve l'espérance que perdent les aînés devant l'opulence qui fait de notre pays un Chanaan blasé ?

Yv. Bastardot.

Pour nos jeunes compatriotes de l'étranger

Le numéro de juillet-août de la revue « Pro Juventute » est dédié aux nombreux problèmes de la jeunesse suisse à l'étranger. Le sentiment d'attachement à la patrie est d'une importance primordiale, non seulement pour nos compatriotes mais aussi pour la Suisse elle-même. Le nouvel article 45 bis de la constitution fédérale, commenté par le président de la Confédération, M. Willy Spühler, est destiné à redonner à la Cinquième Suisse du poids sur le plan politique et culturel et de fournir à tous les Suisses, indépendamment de leur domicile, la possibilité d'édifier l'avenir en commun.

Le Secrétariat des Suisses à l'étranger de la Nouvelle société helvétique (NSH), les fondations Secours aux Suisses et Pro Juventute, ainsi que le Comité d'entraide pour les écoles suisses à l'étranger s'efforcent intensivement d'approfondir cet attachement. Mlle Hilde Hoffmann, chef de la section des enfants suisses de l'étranger du secrétariat général de Pro Juventute parle de l'activité de l'Aide aux enfants suisses de l'étranger et Placements de vacances, tandis que Marcel Meyer, chef de la section de l'adolescence du secrétariat général de Pro Juventute donne un aperçu des tâches de l'Association pour la formation des jeunes Suisses de l'étranger.

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES

AUX PETITS LUTINS

9, rue de la Fontaine Téléphone 25 35 66

GENÈVE

Le vêtement d'enfant pratique et seyant
Retouches et réparations pour dames
et enfants

L'enseignement scolaire dans les jardins d'enfants ?

Le numéro double d'avril-mai de la publication mensuelle de l'Association suisse des jardins d'enfants publie divers articles au sujet de l'enseignement de la lecture déjà dans les jardins d'enfants.

L'idée d'apprendre systématiquement à lire aux enfants à l'âge préscolaire nous vient des Etats-Unis et d'Allemagne. Elle participe de la façon de penser matérialiste de notre époque qui veut que toutes les aptitudes de l'être humain soient développées aussi tôt que possible, sans s'occuper de savoir si l'on porte atteinte à son harmonie et à son équilibre. Un système raffiné de méthodes pratiques et didactiques a été établi pour activer l'intelligence et les aptitudes de l'enfant. Des « machines à enseigner » doivent « nourrir » l'enfant avec la matière voulue, car les machines sont plus patientes que les enseignants ! On préconise ces machines au moyen des arguments suivants : « L'être humain n'apprend jamais plus facilement que pendant ses cinq premières années » et « l'activité débordante dont fait preuve l'enfant avant sa sixième année doit déjà être dirigée vers l'instruction ». On estime que les méthodes pédagogiques utilisées actuellement dans les jardins d'enfants sont surannées. Pourtant l'on admet qu'on y a développé les facultés physiques, affectives et même intellectuelles, ainsi que le sens social de beaucoup d'enfants, mais que les jeux destinés à favoriser l'intelligence ont été négligés. A la croissance et au développement naturels, on oppose l'éducation planifiée ».

Heureusement que nombre de pédagogues et d'éducateurs de renom expriment des doutes sérieux au sujet de ce dressage de l'intelligence chez le petit enfant et s'y opposent. Ils relèvent que le développement de l'intellect se fait très lentement et que la pensée raisonnée n'apparaît vraiment que vers 7 ou 8 ans. Avant, c'est l'âge de la fantaisie. La réflexion se développe peu à peu à travers les jeux. L'éducation du cœur et du sens artistique, le développement des facultés créatrices sont au moins aussi importants pour l'épanouissement de la personnalité qu'un enseignement qui s'adresse uniquement à l'intelligence. En utilisant trop tôt des procédés d'enseignement qui ne correspondent pas à l'âge de l'enfant, on nuit au développement de sa personnalité, ce qui, a pour plus tard, le résultat d'un manque d'intérêt vis-à-vis de l'école.

La lecture de ce numéro du Schweizerischer Kindergarten est recommandée à tous ceux qui s'occupent des rapports de notre monde technisé avec l'éducation de nos enfants.

(ASF)

La dessinatrice de machines

Dans nos grandes usines métallurgiques de Suisse alémanique ou romande, la jeune dessinatrice de machines, soumise aux mêmes exigences que ses collègues masculins, n'est plus une exception. Debout, en blouse blanche devant sa planche à dessin, elle trace des traits au crayon, puis à l'encre de Chine, sur un calque, au moyen d'un pantographe, sorte d'équerre qu'elle déplace à son aise sur la planche. Ce dessin peut représenter des machines, des parties de machine, des appareils électriques, bref, une infinité de pièces mécaniques, d'une simple vis à taraudage spécial jusqu'à une grosse turbine. De même qu'une maison se construit d'abord sur plan, une machine, quelle qu'elle soit, est d'abord dessinée, calculée, modifiée, redessinée, etc., et enfin exécutée pièce par pièce d'après des dessins très précis où tous les détails sont indiqués, selon un code international.

APTITUDES REQUISES

La future dessinatrice de machines doit avoir une main sûre, légère, aimer le dessin de copie ou de perspective plus que le dessin d'imagination, pouvoir facilement se représenter dans l'espace ce qui est dessiné (sens de la représentation spatiale) et avoir de l'intérêt pour le calcul et la mécanique. Son travail doit être fin, minutieux, exact ; la lettre, le chiffre, la cote doivent être propres, clairs, bien présentés.

Formation nécessaire avant l'apprentissage : avoir fait ses classes secondaires.

Age minimum d'entrée en apprentissage : 15 ans.

Durée de l'apprentissage : 4 ans.

Lieu d'apprentissage : L'apprentissage se fait dans une usine, avec, si possible, un stage pratique à l'atelier, de 6 à 12 mois. Dans certaines usines genevoises, par exemple, ce stage à l'atelier peut être remplacé par un stage plus long dans le bureau de dessin, et les jeunes apprenties travaillent, alors, un jour par semaine à l'atelier des apprentis mécaniciens, sur des machines-outils simples et font des visites très fréquentes dans les stades de fabrication des pièces qu'elles ont dessinées.

PROGRAMME D'APPRENTISSAGE

1re année : Initiation aux travaux généraux de bureau et au classement. Exercices d'écriture technique, de traits, de hachures. Initiation au maniement et à l'entretien des ustensiles et instruments de dessin. Dessin des principaux éléments de machines d'après les normes VSM (filets, vis, boulons, écrous, rivets, organes de blocage d'écrous et de boulons, etc.). Dessins d'assemblages simples, au crayon ou à l'encre de Chine. Dessins de graphiques (traits et écriture). Dessins de pièces simples d'après études, croquis d'après nature.

2e année : Dessins d'atelier d'éléments de construction simples. Mise au point de dessins techniques et de plans d'après données. Etablissement de listes de pièces. Refaire, modifier ou compléter des dessins simples d'après corrections. Calculs du volume et du poids. Etablissement de graphiques. Application des normes VSM les plus usuelles. Dessins de schémas simples de connexions.

3e année : exigences auxquelles doit répondre un dessin (disposition, cotes, indications relatives à l'usinage et aux tolérances). Initiation aux travaux manuels et mécaniques, à la technique du modelage et aux procédés de travail de la fonderie. Travail pratique.

4e année : Dessins pour le contrôle des cotes et du fonctionnement. Dessins d'ensembles difficiles, de pièces détachées, de constructions de tôle ou tubes avec les développements correspondants.

5e année : Croquis et dessins techniques de tout genre (appareillages, jauges, gabarits, outils, plans de fondations, de conduites et de situation. Schémas de connexion).

L'OFFRE ET LA DEMANDE

La demande. — Dans l'industrie métallurgique suisse, le besoin en dessinateurs de machines est grand et le travail minutieux et précis de la femme y est très apprécié, surtout dans les dessins d'assemblage.

Perspectives d'avenir. — La jeune dessinatrice de machines qui a assimilé géométrie, algèbre, trigonométrie, emploi de la règle à calcul, électricité, mécanique, résistance des matériaux, électrotechnique, métallurgie et dessin vaut le jeune dessinateur et peut finir par devenir chef d'atelier. Mais rares sont celles qui entrent dans un technicum ou qui deviennent « dessinatrices-constructrices ».

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaires. — Celles des usines ou des ateliers.

Congés. — Idem.

Salaires. — Dans ce domaine, les salaires pour les femmes peuvent atteindre Fr. 1000.— par mois.

Avantages sociaux. — Ceux de l'usine ou de l'atelier qui engage.



INSTITUT DE BEAUTE

LYDIA DAÏNOW

Ecole d'esthéticiennes

Place de la Fusterie 4

Genève

Tél. 24 42 10

Membre de la FREC